CONTRAT DE VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE ENTRE :

- La société \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (forme juridique : SARL, SAS, SA,...) « \_\_\_\_\_\_\_\_\_ » (dénomination de la société) dont le siège social est situé à \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (adresse complète) Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de \_\_\_\_\_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_, Agissant par l'intermédiaire de son représentant légal, \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (prénom, nom) es qualité de \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (fonction dans la société) de la société et mandaté à cet effet ; Ci-après désignée par « La Société » *OU (si le vendeur est une personne physique) : - M/Mme/Mlle \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (indiquez le nom et prénom du vendeur), commerçant immatriculée au registre du commerce et des sociétés de \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (indiquez le lieu) sous le numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (indiquez le numéro d'immatriculation du vendeur au Registre du commerce et des sociétés), domicilié \_\_\_\_\_\_\_\_ (indiquez l'adresse du vendeur), et agissant en son nom personnel. Ci-après désignée par « Le vendeur »*. D'UNE PART

ET : La société \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (forme juridique : SARL, SAS, SA,...) « \_\_\_\_\_\_\_\_\_ » (dénomination de la société) dont le siège social est situé à \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (adresse complète) Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de \_\_\_\_\_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_, Agissant par l'intermédiaire de son représentant légal, \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (prénom, nom) es qualité de \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (fonction dans la société) de la société et mandaté à cet effet ; Ci-après désignée par « L'acquéreur ». *OU (si l'acquéreur est une personne physique) : - Monsieur, Madame, Mademoiselle \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (prénom, nom) Agissant en son nom personnel : Demeurant à \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (adresse) Né le \_\_\_\_\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_\_\_\_\_ De nationalité : \_\_\_\_\_\_\_\_\_ Ci-après désignée par « L'acquéreur »*. D'AUTRE PART

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Préambule

Le présent contrat de vente est établie entre le vendeur/la société et l'acquéreur, pour la cession du fonds de commerce, objet du contrat, en vue d'une exploitation dans le secteur de \_\_\_\_\_\_\_\_ (activité future de l'acquéreur dans ce fonds de commerce).

Article 2 : Désignation du fonds de commerce

Le fonds de commerce, objet du présent contrat de vente, est situé \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (adresse complète), permettant l'exercice d'une activité de \_\_\_\_\_\_\_\_ (activité du vendeur dans ce fonds de commerce). Ce fonds de commerce est composé (ajouter ou retirer les éléments en fonction du fonds de commerce cédé): de la clientèle commerciale du droit au bail du nom ou l'enseigne commercial \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (indiquez le nom ou enseigne commercial cédé) des équipements nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce :\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (désignation précise de tous les équipements) des marchandises : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (marchandises en magasin et en réserve). Ces marchandises feront l'objet d'un inventaire contradictoire entre les parties. des droits de propriété intellectuelle : droit d'auteur, brevets, marques, dessins et modèles, leur désignation auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle pour certains.

Article 3 : Les obligations du vendeur

En vertu de l'article L 141-3 et L141-4 du code de commerce, le vendeur/la société s'engage à énoncer avec exactitude toutes les informations fournies et relatives au fond de commerce, objet du présent contrat. Le vendeur/la société indique qu'il a acquis ledit fonds de commerce le \_\_\_\_\_\_\_ (date) par \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (nature de l'acquisition : cession, legs,...), pour un montant de \_\_\_\_\_\_\_ (prix de l'acquisition du fonds de commerce), auprès de \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (nom de l'ancien vendeur ou propriétaire)

Le vendeur/la société informe l'acquéreur que le fonds de commerce est grevé de \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (indiquez l'état des privilèges et des nantissements).

Le vendeur/la société a réalisé un chiffre d'affaires de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (montant du chiffre d'affaires) au cours des trois exercices comptables. Les résultats d'exploitation pour cette même période sont de \_\_\_\_\_\_\_\_ (montant des BNC durant ces 3 trois). *OU : (si la durée de possession du fonds est inférieure à 3 ans) Le vendeur/la société a réalisé un chiffre d'affaires de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (montant du chiffre d'affaires) du \_\_\_\_\_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (période de possession du fonds de commerce). Les résultats d'exploitation pour cette même période sont de \_\_\_\_\_\_\_\_ (montant des BNC durant la période de possession du fonds de commerce)*.

Le fonds de commerce comprend aussi un bail commercial conclu le \_\_\_\_\_\_\_ (date) avec \_\_\_\_\_\_\_ (nom, adresse du bailleur), pour une durée de \_\_\_\_\_\_ (durée du bail commercial). OU : Le fonds de commerce comprend aussi un bail commercial conclu le \_\_\_\_\_\_\_ (date) avec \_\_\_\_\_\_\_ (nom, adresse du bailleur), pour une durée de \_\_\_\_\_\_ (durée du bail commercial) et qui a été cédé par \_\_\_\_\_\_ (nom, adresse du cédant).

Article 4 : Les garanties du vendeur Le vendeur/la société a une obligation légale de garantie contre l'éviction. En vertu de cette obligation, le vendeur/la société garantit que le fonds de commerce, objet du présent contrat de vente, ne fait l'objet d'aucune saisie judiciaire. Il garantit en être le propriétaire depuis le \_\_\_\_\_\_ (date à laquelle le vendeur est entré en possession de ce fonds de commerce) et qu'aucune autre personne ne dispose de droit de propriété sur le fonds de commerce, objet du présent contrat de cession.

Article 5 : Les obligations de l'acquéreur L'acquéreur s'engage à payer le prix de la cession selon les modalités du contrat, à défaut de quoi, le présent contrat sera nul. L'acquéreur s'engage à exploiter le fonds de commerce pour une activité de \_\_\_\_\_\_ (activité envisagée par l'acquéreur).

Article 6 : Le bail commercial

Le fonds de commerce comprend le droit au bail commercial. Le vendeur/la société s'engage à céder ce droit de bail à l'acquéreur et à régler les formalités auprès du bailleur. Il garantit le transfert du bail commercial au nom de l'acquéreur, sans quoi, il engage sa responsabilité contractuelle conformément aux dispositions de l'article et suivants du code civil.

Article 7 : Clause de non concurrence

Le vendeur/la société s'engage à ne pas exercer d'activité concurrente pouvant gêner l'acquéreur. Les activités en question sont : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (activités que le vendeur/ la société s'engage à ne pas exercer). L'acquéreur s'engage à ne pas exercer d'activité concurrente pouvant gêner le vendeur/ la société. Les activités en question sont : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (activités que le l'acquéreur s'engage à ne pas exercer). Cette interdiction est limitée à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (limite géographique) et pour une durée n'excédant pas \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (limite temporelle) à compter de la signature du présent contrat.

Article 8 : Les modalités financières

L'acquéreur s'engage à payer le prix de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (prix de la vente), par \_\_\_\_\_\_\_ (mode de paiement : chèque, virement,...), le \_\_\_\_\_\_\_\_ (date de paiement).

Article 9 : Le privilège du vendeur

Le vendeur pourra bénéficier du privilège du vendeur prévu à l'article L141-5 du code de commerce, si les parties viennent à constater par un acte authentique ou sous seing privé la cession dûment enregistrée. Pour cela, le vendeur devra dans les quinze jours prendre au greffe du tribunal de commerce de\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (lieu d'immatriculation du fonds) une inscription de privilège du vendeur. Il ne porte que sur les éléments du fonds énumérés dans la vente et dans l'inscription, et à défaut de désignation précise, que sur l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage.

Article 10 : Règlement des différends

En cas de conflit entre les parties à la présente, les parties chercheront un accord amiable. A défaut, tout litige pouvant survenir entre les parties à l'occasion de l'exécution du présent contrat devra être porté devant le tribunal de commerce de ...\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (lieu).

Fait à\_\_\_\_\_\_\_\_ (lieu de signature du contrat)

Le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (date)

En 2 exemplaires

Pour la société Monsieur, Madame, Mademoiselle \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (prénom, nom du représentant légal) \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (fonction). *OU : Le vendeur Monsieur, Madame, Mademoiselle \_\_\_\_\_\_\_\_ (prénom, nom du vendeur)*.

Pour l'acquéreur Monsieur, Madame, Mademoiselle \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (prénom, nom du représentant légal) \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (fonction) . OU : L'acquéreur Monsieur, Madame, Mademoiselle \_\_\_\_\_\_\_\_ (prénom, nom de l'acquéreur).